

# ChassAdapt, c'est quoi ?

**ChassAdapt** est l'application de la Fédération Nationale des Chasseurs dédiée à la **déclaration des prélèvements** et à la **gestion de quotas de chasse**.

Fédération Nationale  
des Chasseurs 

**Elle est gratuite,  
simple et pratique,**  
conçue pour déclarer vos prélèvements  
en quelques clics.



## ChassAdapt, c'est :

- 1** Un outil officiellement reconnu y compris au niveau européen
- 2** Une remontée instantanée et automatique des prélèvements
- 3** Une chasse moderne, responsable et encadrée.

## Pour créer un compte,

il vous sera demandé votre numéro d'identifiant Guichet Unique, numéro à 14 chiffres que vous pouvez trouver sous le code barre de votre validation annuelle du permis de chasser, ainsi que votre date de naissance.



# Quelles espèces sont concernées ?

Toutes les espèces peuvent être déclarées sur ChassAdapt !

La déclaration est obligatoire pour certaines espèces suivies avec une attention particulière, nécessitant un pilotage précis des prélèvements



**La bécasse des bois**

En PMA avec le choix entre 2 modes de déclaration : papier ou numérique

**La tourterelle des bois et le fuligule milouin**

En gestion adaptative depuis 2025



**Les canards (hors colvert), et la caille des blés**

En PMA depuis 2025

**Le sanglier**

dans certains départements (14, 46, 50, etc.)



**Plusieurs espèces d'OUTRE-MER**

Le tangué à la réunion, les limicoles dans les Antilles, etc.

## Vous souhaitez en savoir plus?

Alors rendez-vous ici !

